

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-FÉLICITÉ

Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Félicité du mardi 6 septembre 2022 tenue au lieu habituel des réunions.

À l'ouverture de la réunion à 19h30 sont présents les conseillers (ères) :

Lucie Bourgault
Guylaine Chouinard
Guy Pellerin
Lucien Pelletier
Réjean Morneau

Absent : Yves Pelletier

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Après vérification du quorum, la réunion est officiellement ouverte sous la présidence du maire monsieur Alphé St-Pierre.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2022-09-01

Il est proposé par Guylaine Chouinard, appuyé par Lucie Bourgault et résolu unanimement que l'ordre du jour soit le suivant :

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Acceptation du procès-verbal de la réunion ordinaire du 15 août 2022
4. Recettes du mois et état de la caisse
Conciliation bancaire
Comptes à accepter
5. Débats :
 - 5.1 Fonds de vitalisation – Dépôt de projets
 - 5.2 Conciergerie
 - 5.3 Travaux municipaux
 - 5.4 Forêt de Blanche-Neige
 - 5.5 Sécurité incendie
 - 5.6 Gestion des actifs municipaux - Lancement de l'appel d'offres pour les services professionnels – Audit des bâtiments
 - 5.7 Projet d'alimentation en eau, de distribution, de collecte et d'assainissement des eaux usées – Suivi de la demande d'aide financière dans le programme Primeau
 - 5.8 Réunion ordinaire du 3 octobre 2022
6. Correspondance
7. Varia
8. Période de questions
9. Levée de la réunion

3. ACCEPTATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION ORDINAIRE DU 15 AOUT 2022

2022-09-02

Il est proposé par Guy Pellerin, appuyé par Guylaine Chouinard et résolu unanimement d'accepter, tel que rédigé, le procès-verbal de la réunion ordinaire du 15 août 2022.

4. RECETTES DU MOIS ET ÉTAT DE LA CAISSE

Les recettes du mois totalisent 14 779,90 \$ réparties comme suit : taxes municipales 5 245,71 \$; Emploi Été Canada 1 284,00 \$; location de salle 250,00 \$; vente de produits locaux 14,00 \$; permis 45,00 \$; remboursement TPS 6 051,41 \$; remb. chapiteau Festival 1 889,78 \$. Le solde à la caisse populaire est de 650 659,22 \$.

CONCILIATION BANCAIRE

Conciliation bancaire du 31 août 2022

Le solde au relevé de compte en date du 31 août 2022		646 142,69 \$
Plus dépôts en circulation		7 534,68 \$
Moins chèques en circulation		25 744,74 \$
Moins erreur inst. financière (taxes Ste-Félicité Matane)		-34,75 \$
	Total	627 897,88 \$
Solde au grand-livre avant ajustements		628 008,77 \$
Frais de banque / frais terminal paiement direct	44,49 \$	
Frais de banque / frais spc	18,90 \$	
Frais de banque / frais d'utilisation	7,50 \$	
Frais de banque / frais fixes d'utilisation	40,00 \$	
Impact net des ajustements au grand-livre		-110,89 \$
Solde au grand-livre après ajustements		627 897,88 \$

2022-09-03

Il est proposé par Lucie Bourgault, appuyé par Guy Pellerin et résolu unanimement d'accepter la conciliation bancaire du 31 août 2022.

COMPTES À ACCEPTER

Acceptation des dépenses incompressibles et des comptes à payer

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés et les remises de l'employeur.

Salaires nets versés : 6 924,66 \$

Comptes payés : 412,31 \$

2022-09-04

Il est proposé par Lucien Pelletier, appuyé par Guylaine Chouinard et résolu unanimement que les comptes apparaissant à la liste suggérée des paiements du 6 septembre 2022, dont copie a été remise aux membres du conseil et totalisant 103 880,93 \$, plus les dépenses incompressibles ci-haut mentionnés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil, soient acceptés et autorisés pour paiement.

Je, soussignée, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Sainte-Félicité, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

Date : 6 septembre 2022

Julie Bélanger, sec.-trésorière

On retient le paiement de la facture chez Spécialiste ressort inc. (réparation des freins du véhicule 625P) au montant de 2 295,09 \$ jusqu'à la prochaine réunion ordinaire du conseil considérant que les freins sont toujours défectueux.

5. DÉBATS

5.1 FONDS DE VITALISATION – DÉPÔT DE PROJETS

Conversion de l'Église – Développement de logements

2022-09-05

Il est proposé par Guylaine Chouinard, appuyé par Lucien Pelletier et résolu unanimement de demander une aide financière dans le cadre du Fonds de vitalisation pour un projet de Conversion de l'Église – Développement de logements. Que Julie Bélanger, directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à signer tout document relatif à la présente demande.

Halte pour VTT-Vélos-piétons

2022-09-06

Il est proposé par Lucien Pelletier, appuyé par Réjean Morneau et résolu unanimement de demander une aide financière dans le cadre du Fonds de vitalisation pour un projet de Halte pour VTT-vélos-piétons. Que Julie Bélanger, directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à signer tout document relatif à la présente demande.

5.2 CONCIERGERIE

Madame Shirley Quibell à quitté ses fonctions le 18 août dernier.

2022-09-07

Il est proposé par Guylaine Chouinard, appuyé par Lucie Bourgault et résolu unanimement d'offrir l'emploi de conciergerie, selon les mêmes conditions que le contrat précédent, par le biais d'un feuillet postal.

5.3 TRAVAUX MUNICIPAUX

Fonds réservé

2022-09-08

Il est proposé par Guylaine Chouinard, appuyé par Guy Pellerin et résolu unanimement qu'un montant de 25 000 \$ soit pris à même le Fonds réservé pour les travaux de transition effectués dans le rang St-Camille.

Bottes – Employé municipal

2022-09-09

Il est proposé par Lucien Pelletier, appuyé par Réjean Morneau et résolu unanimement de refuser de déboursier l'achat de bottes de travail à l'employé municipal.

Balançoires

Les trois balançoires du parc du Lac du Curé ont été endommagé lors de la micro-rafale du 21 juillet dernier. On propose d'en remonter une avec les pièces des trois. On s'informe du prix d'achat pour de nouvelles balançoires à autoriser lors de la prochaine réunion.

Pattes de clôture

On s'informe du prix d'achat de pattes de clôture pour la prochaine réunion.

5.4 FORÊT DE BLANCHE-NEIGE

Monsieur Steven Charland est intéressé à prendre en charge le bois renversé dans la forêt de Blanche-Neige dépendamment des conditions salariales. On propose de valider avec monsieur Charland une offre de contrat à 60 % - 40 %.

5.5 SÉCURITÉ INCENDIE

Les deux citernes incendies creusées en juillet dernier doivent être clôturées.

5.6 GESTION DES ACTIFS MUNICIPAUX - LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRES POUR LES SERVICES PROFESSIONNELS – AUDIT DES BATIMENTS

ATTENDU QUE les Municipalités de Saint-Omer, Saint-Adalbert, Saint-Marcel, Sainte-Félicité et Tourville ont déposé une demande conjointe dans le cadre du Programme de la gestion des actifs municipaux de la Fédération Canadienne des Municipalités;

ATTENDU QUE les Municipalités de Saint-Omer, Saint-Adalbert, Saint-Marcel, Sainte-Félicité et Tourville désirent obtenir les services de professionnels pour effectuer l'évaluation de l'état de leurs bâtiments municipaux ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Adalbert accepte d'agir à titre d'organisme responsable du lancement de l'appel d'offres pour les services professionnels pour l'évaluation de l'état des bâtiments municipaux pour de Saint-Omer, Saint-Adalbert, Saint-Marcel, Sainte-Félicité et Tourville;

2022-09-11

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guy Pellerin, appuyé par Guylaine Chouinard et résolu unanimement d'aller en appel d'offres groupé avec les Municipalités de Saint-Omer, Saint-Adalbert, Saint-Marcel, Sainte-Félicité et Tourville concernant le projet d'audit de bâtiments et de désigner la Municipalité de Saint-Adalbert à agir à titre d'organisme responsable du lancement de l'appel d'offres.

5.7 PROJET D'ALIMENTATION EN EAU, DE DISTRIBUTION, DE COLLECTE ET D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES – SUIVI DE LA DEMANDE D'AIDE FINANCIERE DANS LE PROGRAMME PRIMEAU

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a déposé une demande révisée dans le programme PRIMEAU en juin 2022 pour ajouter l'aqueduc au projet d'égout et d'assainissement des eaux usées dans le périmètre urbain;

CONSIDÉRANT QUE la problématique des puits individuels a été clairement démontrée en février 2020 à la suite de l'échantillonnage de tous les puits du village.

CONSIDÉRANT QUE les travaux d'hydrogéologie ont été complété et qu'un rapport de monsieur Renald McCormack, hydrogéologue, a été joint à la demande PRIMEAU, ce rapport permettant d'obtenir une autorisation de prélèvement d'eau.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est toujours sans nouvelles du Ministère et qu'elle veut avancer et réaliser l'étude préliminaire de ce projet

2022-09-12

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Guylaine Chouinard, appuyé par Lucie Bourgault et résolu unanimement :

QUE la municipalité de Sainte-Félicité demande au MAMH la lettre d'autorisation lui permettant de débiter son étude préliminaire dans le programme PRIMEAU

QUE la présente résolution soit transmise à madame Martine Pilote, ingénieure au MAMOT.

5.8 REUNION ORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2022

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses réunions ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

Considérant que le conseil peut modifier, par résolution, le calendrier de ses réunions ordinaires ;

Considérant qu'il y a lieu de modifier la date de la réunion ordinaire d'octobre 2022 ;

2022-09-13 En conséquence, il est proposé par Guylaine Chouinard, appuyé par Lucie Bourgault et résolu unanimement de modifier la date de la réunion ordinaire d'octobre 2022 pour le mercredi 5 octobre 2022.

6. CORRESPONDANCE

2022-09-14 Il est proposé par Guylaine Chouinard, appuyé par Guy Pellerin et résolu unanimement de prendre acte du bordereau de correspondance numéro 09-2022 en date du 6 septembre 2022.

ADMQ- Colloque de zone

2022-09-15 Il est proposé par Guylaine Chouinard, appuyé par Lucie Bourgault et résolu unanimement d'autoriser la directrice générale/secrétaire-trésorière à assister au colloque de zone de l'ADMQ qui aura lieu les 14 et 15 septembre prochains à St-Jean-Port-Joli au coût de 125 \$. Il est de même résolu d'autoriser les frais de déplacements.

7. VARIA

7.1 Lumières au sous-sol et à l'extérieur de l'église

2022-09-16 Il est proposé par Guylaine Chouinard, appuyé par Réjean Morneau et résolu unanimement d'autoriser la réparation de la lumière défectueuse au sous-sol de l'église et l'ajout de lumières extérieures donnant sur le stationnement de l'église.

7.2 Patinoire

On offrira, par le biais d'un feuillet postal, l'emploi pour l'ouverture et l'entretien de la salle des patineurs pour la prochaine saison hivernale. Les personnes intéressées pourront donner leur nom à la municipalité au plus tard mercredi 5 octobre 2022 à 16 h.

7.3 Prabam

Les démarches en vue de l'agrandissement du garage municipal financé dans le cadre du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) débiteront dans les prochains jours par la visite sur les lieux d'un architecte pour les plans et devis.

7.4 Vitesse

On s'informe pour le coût d'un afficheur radar numérique pour la gestion de la vitesse des usagers de la route.

7.5 G7 – Forum des élus

On demande aux élus de réserver la date du 12 octobre prochain pour la tenue d'un Forum des élus dans le cadre des démarches du G7. Endroit et heure à confirmer.

7.6 Décorations de Noël

2022-09-17

Il est proposé par Guy Pellerin, appuyé par Lucien Pelletier et résolu unanimement d'autoriser un montant de 200 \$ pour l'achat de décorations de Noël.

7.7 Parking

On prend information pour obtenir un modèle de règlement sur le stationnement à être adopté par la municipalité.

7.8 Fronteau

On s'informe auprès de l'arpenteur monsieur André Dumas concernant l'accès bloqué du fronteau dans la route de l'église Sud.

7.9 Jeux à l'école

On s'informe auprès du Centre de services scolaires de la Côte-du-Sud pour que soient ramenés les modules de jeux du terrain de l'école au terrain de la municipalité.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

Des réponses ont été données aux questions posées.

9. LEVÉE DE LA RÉUNION

2022-09-18

Il est proposé par Guylaine Chouinard, appuyé par Guy Pellerin et résolu unanimement que la réunion soit levée à 21h37.

Maire

Secrétaire-trésorière